



RÉGION ACADÉMIQUE GUADELOUPE

Liberté
Égalité
Fraternité

Pôle inspection du 2nd degré

N°346-2020

Dossier suivi par
Mme Sarah MOZAR

IA-IPR (FF) LVR Créole
ce.ipr@ac-guadeloup

Téléphone : 05 90 47 81 37

Fax : 05 90 47 81 52

Localisation
Parc d'activités la Providence
ZAC de Dothémare
Adresse postale
B.P. 480 97183
Les Abymes cedex

Les Abymes, le jeudi 5 novembre 2020

Madame Sarah MOZAR

Chargée de mission d'inspection en LVR-Créole

à

Mesdames, Messieurs les professeurs de créole
du second degré de l'Académie de la Guadeloupe

Objet : concours photo organisé dans le cadre de la semaine académique du créole 2021.

Chers professeurs de créole,

A l'occasion de la semaine académique du créole dont le thème est « *Fanm kréyòl an mouvman : Isidan, toupatou, toulè, yè, jòdi é dèmen* », un concours photo est organisé à destination des élèves de collège et lycées général, technologique et professionnel.

Monsieur Brian Nocandy, dit @Brinowit nous fait l'honneur de parrainer cette première édition.

1. Règlement :

- Individuellement ou en binôme, les élèves réalisent une photo représentative du thème de la semaine académique du créole.
- La photo pourra être réalisée ou non avec un téléphone portable.
- La photo devra obligatoirement être titrée et accompagnée d'un texte en créole, rendant compte de la symbolique de l'image.
- Le texte d'accompagnement devra tenir entre 5 et 10 lignes maximum pour la catégorie collège et entre 10 et 20 lignes maximum pour la catégorie lycée.
- Le jury du concours sélectionnera les trois meilleures productions de la catégorie collège ainsi que les trois meilleures de la catégorie lycées généraux, technologiques et professionnels.
- En l'absence de retour de la fiche de participation, et au-delà du 09 février 2021, la production ne sera pas prise en compte.

2. Critères de sélection :

- Originalité de la photo (Possibilités diverses et libres de réaliser ou non un montage, un photomontage etc., de jouer avec la lumière, les effets naturels ou spéciaux etc.)
- Respect de la syntaxe créole, richesse lexicale, organisation et pertinence des idées développées
- Cohérence entre le choix artistique de la photo et le texte de présentation
- Respect du thème

3. Membres du jury :

- M. Brian Nocandy, photographe professionnel
- Mme Sarah CASSIN, Professeure certifiée d'arts appliqués
- Mme Vanessa Jacques, Professeure certifiée de créole
- Mme Vanessa Blonbou, Professeure certifiée de créole
- M. Livio Loial, Professeur certifié d'arts plastiques

Les productions devront être adressées, au format numérique, à sarah.mozar@ac-guadeloupe.fr, au plus tard **le 09 février 2021**, accompagnées de la fiche de participation et des autorisations parentales, jointes à ce courrier et dûment complétées.

A l'occasion de la semaine du créole, prévue du 15 au 19 mars 2021, les résultats seront annoncés sur le site académique et les productions récompensées feront l'objet d'une publication sur le site et les réseaux sociaux académiques.

Enfin, des prix seront remis aux 3 lauréats de chacune des catégories.

Sarah MOZAR
Chargée de mission d'inspection en LVR-Créole



FICHE DE PARTICIPATION
A remplir par l'enseignant

Type de participation	<input type="checkbox"/> Individuelle <input type="checkbox"/> Binôme	
Identité des candidats	1) Nom/Prénom	2) Nom /Prénom
Etablissement	<input type="checkbox"/> Collège <input type="checkbox"/> Lycée	
Titre de la production :	

AUTORISATION PARENTALE POUR UN ENFANT MINEUR

Monsieur, Madame _____ autorise mon fils/ma fille mineur(e) à participer au concours académique de photographie dans le cadre de la semaine académique du créole 2021.

J'autorise aussi la publication de son image et de sa production sur le site et réseaux sociaux de l'académie de la Guadeloupe mais aussi le compte twitter de la mission de LVR créole de l'académie de Guadeloupe.

Nom, prénom de l'enfant mineur : _____

Date : _____

Signature du représentant légal